



Déclaration de performance selon l'annexe III du règlement (UE) nr. 305/2011

0	Version	DOP 2019/1025		
1	Code d'identification clair du type de produit	TargoVAP V25		
2	Numéro de charge conformément à l'article 11/4	Voir impression sur le produit		
3	Usage du produit	Pare-vapeur ou barrière vapeur selon EN 13984:2013		
4	Nom du produit et adresse de contact conformément à l'article 11/5	TargoVAP V25 Targo Specialty Products AG Brüelstrasse 23, CH-8932 Mettmenstetten		
5	Nom et adresse des fondés de pouvoir conformément à l'article 12/2	Non applicable		
6	Système d'évaluation et de contrôle des performances conformément à l'annexe V	Système 3		
7	Déclaration des performances pour un produit de construction auquel s'applique une norme européenne harmonisée	SGS Intron BV (NB 1939) a délivré des rapports du test		
8	Déclaration des performances pour un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été établie	Non applicable		
9	Performance déclarée	Caractéristiques essentielles	Performance	Norme européenne harmonisée
		Réaction au feu	E	EN 13984:2013
		Résistance à la pénétration d'eau à 2 kPa	Réussi	
		Perméabilité à la vapeur	18 (\pm 5) m	
		Durabilité	Réussi	
		Force de traction MD/CD	\geq 150 / \geq 180 N/50 mm	
		Dilatation MD/CD	\geq 30 / \geq 30 %	
		Résistance à la déchirure (clou) MD/CD	\geq 200 / \geq 200 N	
		Résistance thermique	-40 à +80 °C	Consigne du fabricant
Matériaux dangereux	Aucun	EG 1907/2006		

La performance du produit mentionné aux points 1 et 2 correspond à la performance déclarée mentionnée au point 9.

La responsabilité quant à l'établissement de cette déclaration des performances incombe entièrement au fabricant mentionné au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant par:



Hans Stocker, Directeur
Mettmenstetten, 31.07.2019